Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 20 Joumada I 1443
24 Décembre 2021

N° 123

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2882**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2887**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2892**
Homologation de résolutions **2892**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2893**
Avis aux créanciers..... **2896**
Convocations
Sociétés anonymes **2897**
Sociétés à responsabilité limitée **2899**
Autres sociétés **2899**
Divers
Avis au public..... **2899**
Rectificatifs **2900**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat des Administrateurs

Renouvellement du mandat du PDG et du DGA

Société l'Industrielle du Plastique et Accessoires

"IPA"

IU : 0644607 F

CNSS : 250036/67

1) Aux termes des délibérations de l'A.G.O datée du 28.9.2021 et enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 9.11.2021, Quittance n°M040437, enregistrement n°21701756, il a été décidé le renouvellement du mandat des administrateurs : M. Adnen Farhat, M. Zied Farhat, M. Mohamed Ali Ben Smida, Mme Sywar Ben Salem et Mme Souhir Ben Smida pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2) Aux termes des délibérations du conseil d'administration daté du 28.9.2021 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 9.11. 2021, Quittance n°M040443, enregistrement n°21701758, il a été décidé le renouvellement du mandat de M. Mohamed Ali Ben Smida en qualité de Président Directeur Général et de M. Adnen Farhat en qualité de Directeur Général Adjoint et ce pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

Un exemplaire des PV ci-dessus mentionnés a été déposé au centre national du registre des entreprises le 14.12.2021 sous le n°2021116773.

2021T01231SANB2

Election du Président Directeur Général et

Nomination d'un Directeur Général Adjoint Tunisie Electroménager - T E M

SA au capital de 262.500 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952- 1001 Tunis

IU : 0006882X

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 26 Juin 2020, enregistré à la recette des finances de Den-Den Tunis, le 02 Juin 2021, sous le n°21201439 quittance n°M031468, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 16 décembre 2021, sous le n°2021117652, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- l'élection de Madame Hager Elloumi Chakroun en tant que Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire Annuelle 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

- La reconduction des fonctions de Monsieur Tarak Elloumi en tant que Directeur Général Adjoint de la Société avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

2021T01239SANB2

Election du Président Directeur Général

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0001855X

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 26 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 5 octobre 2021, sous le n°21802609 quittance n°M051131, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 16 décembre 2021, sous le n°2021 117653, il a été décidé, à l'unanimité, l'élection de Monsieur Hichem Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

2021T01240SANB2

Société commerciale Import - Export

«EL KARAMA»

S.A capital social : 203.295 Dt

Identifiant unique : 004900XPM

Siège social : 65 Avenue Bir Challouf - Nabeul 8000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le vendredi 22 octobre, enregistré à la recette des finances «Taieb el Mhiri Nabeul» le 29 octobre 2021 sous le numéro 21704585; quittance n°M069468, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 6/12/2021 sous le numéro 2021114689 a 6té décidé ce qui suit :

- La réduction à néant du capital social ;

- L'augmentation du capital social à la somme de 1 000 000 dinars avec la suppression de droit préférentiel de souscription;

- L'assemblée générale délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts;

- Pouvoirs aux formalités de publicité et d'enregistrement.

2021R03091SANB2

Nomination Directeur Général

Centre Technique du Textile

(Assistance technique aux entreprises Textile - Habillement)

CETTEX

Avenue des industries, Z.I. Bir El Kassaa 2013 Ben Arous

R.C : B1121401996

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, en date du 6 octobre 2021, enregistré à la recette des finances El Yasminet, le 7

octobre 2021 enregistrement n°21702264 quittance n°M040964, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 13 octobre 2021, il a été décidé de :

- Nommer Monsieur El Mohsen Missaoui, en qualité de Directeur Général du CETTEX à compter du 6 octobre 2021.

2021R03100SANB2

Nomination d'administrateur délégué

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES

- SOTRAPIL - S.A -

Au capital de 20.691.000 dinars

Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis

Matricule Fiscal : 006473H/A/M/000

CNSS : 62698-36

RNE : B15461997

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2021, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis, le 02 décembre 2021 sous le n°21810309 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises en date du 6 décembre 2021, il a été décidé la nomination de Monsieur Hédi Youssef en qualité d'Administrateur Délégué avec l'attribution des pouvoirs et prérogatives nécessaires pour la gestion de l'entreprise.

2021R03101SANB2

Notice relative à l'augmentation du

Capital de la société Industrielle Tunisienne d'Electricité «SITEL»

SA au capital de 200.000 D

RNE : 024412W

Siège social : 34 Rue Jrissa Zone industrielle Saint Gobain 2033 Mégrine

Montant de l'augmentation du capital à souscrire : 1.200.000 DT

Objet social : Travaux d'électricité

Durée prévue de la société : 99 ans

La date, le n° de quittance et d'enregistrement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire : selon procès-verbal du 7/12/2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 14/12/2021 quittance n°M068960 et n° d'enregistrement 21705591.

La date et le lieu du dépôt du projet : Le 21/12/2021 auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°AC 022002021.

Le nombre des actions à souscrire en numéraire et la somme immédiatement exigible : 120.000 actions à libérer en totalité soit 1.200.000 D

Valeur nominale des actions à émettre : 10 Dinars

Apport en nature : Néant

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tous les actionnaires

Répartition des résultats : 5% réserves légales et le surplus à la disposition de l'assemblée générale ordinaire

Les fonds provenant de la souscription seront versés :

- à la BH BANK agence Point de Vente Internationale n°14207207300700543241.

Le délai de souscription : est fixé à 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021R03107SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

ADVANS TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 23.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Vie III, ZAC KHAREDDINE, Lac III, Tunis

Identifiant Unique : 1317726X

Aux termes d'une délibération en date du 23/8/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 3.000.000 de dinars. Le capital social est porté de 20.000.000 de dinars à 23.000.000 de dinars, par la création de 300.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 10/12/2021 sous En°21807943 Qn°10191

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 23/8/2021 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis - Tunis le 22/9/2021 sous En°21505889 Qn°7701

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant les noms, prénoms des souscripteurs, leurs domiciles, les nombres des actions souscrites, ainsi que les montants des versements effectués.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'Article 7 des statuts est modifié comme suit :

Article 7 nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 23.000.000 de dinars divisé en 2.300.000 actions de 10 Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 10/12/2021

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/8/2021

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 10/12/2021

- Un exemplaire de la liste des Souscripteurs en date du 10/12/2021.

2021403087SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

LEGAL TECH EURO AFRIQUE MAGHREB - SA

Société anonyme - Non Résidente

Capital social : 40.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1711874J

Aux termes d'une délibération en date du 30/4/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter

le capital social d'un montant de 24.000 dinars par la création de 1500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 dinars chacune. Le capital est porté de 16.000 dinars à 40.000 divisé en 2.500 actions nominatives de 16 dinars intégralement souscrites en numéraire et entièrement libérées.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant Acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 7/12/2021 sous En°21807800 Qn°10004)

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 30/4/2021 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis (le 17/6/2021 sous En°21503498 Qn°42188)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant les noms, prénoms des souscripteurs, leurs domiciles, les nombres des actions souscrites, ainsi que les montants des versements effectués.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 40.000 dinars divisé en 2.500 actions de 16 dinars chacune intégralement souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 13/12/2021

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/4/2021.

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 7/12/2021.

- Un exemplaire de la liste des Souscripteurs en date du 7/12/2021.

2021403088SANB2

Notice

COMPTOIR AFRICAIN (COMAF)

SA au capital du 6 600 000 Dinars

Siège social : 33, Avenue de l'environnement 2073 Borj Louzir Ariana

Identifiant Unique : 0003746B

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme COMPTOIR AFRICAIN «COMAF», réunie en date du 7 décembre 2021, à 9heures, dont le procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises, le 16/12/2021, sous le numéro 2021 F87031251, a décidé d'augmenter le capital social de quatre millions cent soixante six mille six cent soixante dix (4.166.670) Dinars pour le porter de six million six cents mille (6.600.000) Dinars à dix millions sept cent soixante six mille six cent soixante dix (10.766.670) Dinars par l'émission de quatre cent seize mille six cent soixante-sept (416.667) actions nominatives nouvelles de numéraire.

Les actions nouvelles seront émises, chacune, au prix de douze Dinars Tunisiens (12 TND), composé de dix (10) Dinars de nominal et d'une prime d'émission de deux Dinars Tunisiens (2 TND) à libérer intégralement lors de la souscription.

Conformément à l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire sus-indiquée a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital et de réservée celle-ci à BIAT CAPITAL RISQUE.

La totalité du prix d'émission, soit cinq millions quatre (5.000.004) Dinars, devra être versée en totalité au moment de la souscription, au compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la BIAT, agence Centre d'Affaires de Tunis (51), sous le numéro 08003000513201176395.

Les souscriptions seront reçues au siège social de la société et ce, pendant un délai maximum de 15 jours, commençant le jour de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Ce délai sera toutefois clôturé de façon anticipée dès la souscription intégrale du montant représentant l'augmentation de capital.

Il est en outre précisé concernant la société Comptoir Africain «COMAF» :

- Dépôt provisoire au RNE le 7/12/2021 sous le n°031962021AC.

- Que son objet social principal est le commerce en gros des matériaux de construction et de meubles et ameublements,

- Que sa durée est de 99 ans à compter de sa constitution définitive;

- Que tout actionnaire, quel que soit le nombre des actions qu'il détient, pourra être admis aux assemblées d'actionnaires et que chacun d'eux dispose, dans ces assemblées, d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il détient,

- Que la répartition du résultat est décidée après approbation des comptes de l'exercice, compte tenu de la constitution de la réserve légale, des affectations décidées par l'Assemblée Générale ; et

- Que le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires.

2021403099SANB2

Société ALVA TUNISIA - SA

S.A. au capital de 27.500, 000 D

MF : 981044V/A/M/000

Affiliation CNSS : N°341443-3

Siège social : Zone Industrielle Charguia Aéroport 2080 Ariana

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2021 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 16 décembre 2021 sous le n°21808110 quittance n° 10413, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°2021118010 en date du 20 décembre 2021, le Conseil d'administration a décidé :

- La nomination de Mr Hiroshi Kagao nouveau Président Directeur Général de la société pour le reste du mandat de Mr Lars Magnus WESTERLIND démissionnaire;

- La confirmation de la nomination du Directeur Général Adjoint Mr Abdelmajid Jemii pour la même période de 3 ans décidée par le Conseil d'Administration du 14 mai 2021 et avec les mêmes pouvoirs;

- et la cooptation de Mr Abdelmajid Jemii nouvel Administrateur pour le reste du mandat de l'administrateur Mr Lars Magnus WESTERLIND démissionnaire.

2021403105SANB2

SOCIETE BEL ALADIN SA

Société anonyme

Capital social : 9.135.000 Dinars

Siège social : La Percée Verte, Appartement B6-1, Rue Neptune - 1090 - Les Jardins de Carthage Tunis -Tunisie

Identifiant Unique : 0039648S

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 10/3/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 16/3/2020 sous le Qn°M030300 En°20701952.

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Résidence Regency Bloc A - Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis à la Percée Verte, Appartement B6-1, Rue Neptune -1090 - Les Jardins de Carthage Tunis - Tunisie.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 15/9/2021 et publié le 24/9/2021 sous Bulletin n°192 et annonce n°202190640.

2021403111SANB2

Notice Projet d'Augmentation de capital 800 000 DT

De la société PHARMA HEALTH-SA

Identifiant Unique : 1621267P

1. Dénomination : PHARMA HEALTH-SA

2. Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Siège social : 21 rue de Bizerte route Amdoun 9000 Béja

4. Capital actuel : 4 000 000 DT

5. Augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 16/12/2021 a décidé l'augmentation de capital en numéraire de 800 000 dinars avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription pour le porter de 4 000 000 à 4 800 000 dinars.

6. Dépôt provisoire : le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du 16/12/2021, a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 16/12/2021 sous le n°21508133 quittance n°M010449 et déposé au Registre National des Entreprises en date du 21/12/2021 sous le n°AC 051982021

7. Nombre d'actions : le nombre d'actions à souscrire est fixé à 800 actions nouvelles.

8. Valeur nominale : la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à mille (1 000) dinars.

9. Lieux de versement des souscriptions : Banque de Tunisie Agence Bousalem n°05406000035087013054

10. Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration desdits délais.

2021403119SANB2

Citoyen

Notice d'information pour le projet d'augmentation du capital

De la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques - SAIPH

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

- Dénomination : Société Arabe des Industries Pharmaceutiques - SAIPH

- Forme juridique : Société anonyme

- Capital social : 63 387 050 TND divisé en 2 535 482 actions d'une valeur nominale de 25 TND chacune

- Siège social : Route de Zaghouan Km 24 -1145 - Bourbiaa - Mohamadia

- Matricule fiscal : 0381453V/A/M/000

- Registre national des entreprises : 0381453V

- Numéro d'affiliation à la CNSS : 206620-10

- Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 20 décembre 2021 sous le n°21508168 quittance n°M010498 a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises de Ben Arous le 21 décembre 2021 bulletin numéro 238, annonce numéro 2021112894 sous le numéro AC021992021 concernant le projet d'augmentation du capital social de la société de et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

- Montant de l'augmentation en numéraires : (9.780.400) Dinars avec suppression du droit de préférence de souscription et attribution des nouvelles actions à souscrire pat les sociétés :

- SICAR AMEN - FCPR AMEN CAPITAL 4

- FCPR AMEN CAPITAL 3 - BT SICAR

Auquel s'ajoute une prime d'émission de 51,684 dinars pour l'action soit un total de 20.219.607,744 dinars; Tous les montants provenant de l'apport et de la prime d'émission seront intégralement payés lors de la souscription en numéraire.

- Nombre d'actions à souscrire : 391 216 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription comme suit :

- SICAR AMEN 286 892 actions

- FCPR AMEN CAPITAL 4 26 081 actions

- FCPR AMEN CAPITAL 3 44 338 actions

- BT SICAR 33 905 actions

- Valeur nominale des actions à émettre : 25 TND chacune.

- Apport en nature : Néant.

- Délai de souscription ; les souscripteurs bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital à partir de la date d'insertion de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers prévus statutairement : Néant

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de l'Amen Bank - Agence Mohamed V - compte n°07 807 0081340605786 44.

2021403123SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 septembre 2021, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 28.9.2021, Quittance n°M035471, enregistrement n°21501421 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 14.12.2021, sous le n°2021116779, il ressort que :

- Le capital social a été porté de deux million cent mille Dinars (2.100.000), à deux million trois cent mille Dinars (2.300.000), et ce par apport en numéraire de deux cent mille Dinars (200.000), et la création de 20.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2021T01230SRLB2

Transfert du siège social

Mise à jour des statuts

COMPTO INDUSTRIES ELECTRIQUES "C.I.E"

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 100 000 Dinars

Siège social : 8, rue de Salonique - Tunis

MF : 736253J/A/M/000

Identifiant Unique : 0736253J

AFF. C.N.S.S : 234660-7

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 6 Juillet 2021, enregistré à la recette des finances Ave Habib Thameur - Tunis le 15 Juillet 2021 - N° Quittance : M 033566 - Enregistrement n°21801829; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 14/10/2021 sous le n°202198396, il a été décidé :

- L'extension de l'activité de la Société

- Le transfert du siège social de la société du 8, Rue Salonique - Tunis, au 11, Rue du Lac Ghar El Melh - Résidence Cléôpatre-V3-Les Berges du Lac - Tunis.

- La mise à jour des statuts de la Société.

2021T01237SRLB2

SOCIETE PATRIMOINE

S.A.R.L au capital de 2 210 000 D

Divisé en 22 100 parts sociales de 100 dinars chacune

Siège social : 08 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 - Tunis

ID : 1125006D

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Charguia en date du 9 novembre 2021, sous le n°1709342, quittance n°104175 dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises «RNE» le 10 novembre 2021 sous le n°2021107512, il a été décidé :

1- La ratification du mode de convocation de l'assemblée;

2- L'annulation de la décision de dissolution anticipée de la société;

3- La démission de liquidateur de la société;

4- Délégation de pouvoirs pour formalités juridiques.

2021R03098SRLB2

SOCIETE PATRIMOINE

S.A.R.L au capital de 2 210 000 D

Divisé en 22 100 parts sociales de 100 dinars chacune

Siège social : 08 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 - Tunis

ID : 1125006D

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Charguia en date du 25 octobre 2021, sous le n°21708826, quittance n°100249 dont un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises «RNE» le 11 novembre 2021 sous le n°2021107759, il a été décidé la nomination de Mr Chokri Hmidi entant que nouveau gérant de la société «PATRIMOINE» pour une durée de deux années et ce à partir du 16 Août 2021, avec les mêmes pouvoirs stipulés à l'article 13 des statuts.

2021R03099SRLB2

Extrait du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2019

SOCIETE ZAGDOUDI D'EXPORTATIONS

S.AR.L au capital de 1.000

Siège social : Route Sidi Jedidi - Hammamet

Matricule fiscal : 1008429 V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 25/12/2019 sous numéro de quittance M153678 et numéro enregistrement 19506097 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 30/6/2020

- L'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2019 a décidé :

- Dissolution et liquidateur anticipé de la société et nomination de monsieur Lakhder Zagdoudi, titulaire CIN n°02516086 liquidateur de la société.

2021R03106SRLB2

Liquidation

Société KALINKA 3J

MF : 1161023J

Adresse : Route de Akoude Km1 Kalaa Sghira

Suite à la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de la société KALINKA 3J MF 1161023J en date du 1er décembre 2021 enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira en date du 02 décembre 2021 sous le n°21501178 Quittance n°028227, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises dossier n°2021 F96769732, les associés ont décidé ce qui suit :

L'approbation de la dissolution anticipée de la société avec date d'effet le 1er décembre 2021.

L'approbation de la démission de monsieur Jawhar Bouzaiene de ses fonctions de gérant.

La nomination de monsieur Jawhar Bouzaiene en qualité de liquidateur de la société.

2021S01429SRLB2

Création d'un établissement secondaire

SOCIETE ALFA DE COMMERCE, Sarl

Siège social : Route de Mahdia km 29 - EL AMRA - Sfax

Capital social : 150 000.000 Dinars

Matricule fiscal : 1214107E/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2015, enregistré à la recette des finances de Jbeniana le 25/01/2016, sous le n°16700159, quittance n°M004580, dont deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance - Sfax 2, le 02/9/2016 sous le n°D256802011, il a été décidé d'ouvrir un dépôt à la route Menzel Bouzelfa km 3,5, Slimane.

2021X01500SRLB2

Création d'un établissement secondaire

SOCIETE ALFA DE COMMERCE, Sarl

Siège social : Route de Mahdia km 29 - EL AMRA - Sfax

Capital social : 150.000.000 Dinars

Matricule fiscal : 1214107E/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2015, enregistré à la recette des finances de Jbeniana le 25/01/2016, sous le n°16700160, quittance n°M004592, dont deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance - Sfax 2, le 02/9/2016 sous le n°D256802011, il a été décidé d'ouvrir un dépôt à la route Menzel Chaker km 11, Sfax.

2021X01501SRLB2

KNAUF CHARGEMENT ET LOGISTIQUES DES PLATRES SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Av. Habib Bourguiba - Meknassi - 9140 Sidi Bouzid

IU : 1241286C

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des associées du 22/7/2021 (enregistré à la recette des finances de Meknassi, le 24/9/2021 sous Qn°M020480 En°21700925).

Les associées approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2020.

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associées du 22/7/2021 (enregistré à la recette des finances de Meknassi, le 24/9/2021 sous Qn°M020479 En°21700924).

Les associées décident de poursuivre l'activité de la société en application de l'article 142 du Code des sociétés commerciales.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1241286C en date du 5/10/2021.

2021403093SRLB2

AUTRES SOCIETES

Résumé des décisions approuvées lors de l'assemblée générale mixte

(ordinaire et extraordinaire) tenue le 3 décembre 2021

Suite à la réunion de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la société mutuelle centrale «les Vignerons de Carthage» en date du 3 décembre 2021, il a été approuvé et à l'unanimité les décisions suivantes :

- Exclusion de la société mutuelle de base «Mghira» de la liste des adhérents et ce conformément aux stipulations des articles 8 et 11 du statut de la société.

- Admission de la société mutuelle de base «les Vignerons d'Amilcar» en tant que nouvel adhérent et ce conformément aux stipulations de l'article 7 du statut de la société.

- Mise à jour du capital de la société de 3 581 550 d à 2 742 100 d.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire a été enregistré à la recette des finances de la rue du sahel en date du 8 décembre 2021 et ce sous le n°21702047/M044313.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été enregistré à la recette des finances de la rue du sahel en date du 8 décembre 2021 et ce sous le n°21702048/M044314.

Les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises en date du 15 décembre 2021 sous le n°2021117316.

2021R03012SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce signé le 30/11/2021 et enregistré à la recette des finances cité Ezouhour le 02/12/2021 n° de quittance M048872 n° d'enregistrement 21201682 Mr Khaled Chatti CIN 00673506 et Mr Tarek Chatti CIN 00706095 ont vendu le fonds de commerce sis au n°7 Rue Sabra Chatila cité Ezzouhour 2052 exploite en vente de produit alimentaire et Gâteau à Mr Hayder Belarbi CIN 13027755. Cette vente est publiée à la Presse est au journal Sahafa le 15/12/2021.

Toute opposition sera effectuée chez maître El Ajouz Habib 154 Rue Bab Souika Tunis 20 jours à compter de la date de la publication au JORT.

2021T01235FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/4/2021 et enregistré à la recette des finances Menzah 9 le 23/11/2021 sous le n°81203983 quittance n°79050.

Madame. Hend Ahlem Habibi, a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour activité la vente de vêtements et de tissages situé au rez-de-chaussée du centre X boutique n°11 à El Menzah 9 Tunis à Monsieur Mohamed Ben Salah Bahroun.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jour à partir de la parution de cet avis au JORT entre les mains de Monsieur Mohamed Ben Salah Bahroun sis à n°3 rue et impasse Ibn Abi Thiaf Bab Souika Tunis.

Un extrait de ceci a été publié au journal «Echourouk et Quotidien» le 3/12/2021.

2021T01241FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 4/3/2021 enregistré à la recette des finances d'avenue Taib Mhiri Nabeul le 16/7/2021 sous le numéro 21202908 quittance numéro M047556, Monsieur Houcine Ben Farhat Ben Hsen Trabelsi a vendu le fonds de commerce sis à Rue 2 Mars 1934 Nabeul, pour le commerce de volaille et ses dérivés à madame Chiraz Bent Habib Ben Mohamed Hadidane.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 6 novembre 2021.

2021R02752FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 12/11/2021 et enregistré à la recette des finances avenue Taeib Mehiri Nabeul le 12/11/2021, sous le n°21204794 quittance n°M072305. Mme Sana Bent Mohamed Hichri esp Belgacem Barhoumi domicilié rue de cuivre Nabeul a vendu la totalité du fonds de commerce d'un local à l'usage de vente produits alimentaire en détail sis cité Wafa lotissement agence immobilière Nabeul au prix 30.000.000 dt, son identifiant Unique 1139776P à Mr Zied Ben Habib Ben Mohamed Hajji Deil domicilié rue Libye Maamoura

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Mme Sana Bent Mohamed Hichri ép Belgacem Barhoumi à son adresse sise rue de cuivre Nabeul dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 21/12/2021.

2021R03095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Charguia le 10-12-2021 sous le n°21210608 quittance n°M114062. La Sté MeDiasys tp a cédé à la Sté GENERAL DE MATERIELS un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels, sis à la Rue Elmaaden Z.I La Charguia 1 Tunis. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains du gérant de la société acquéreuse Mr Ben Salah Sohayel et à son adresse à la Rue de l'énergie éolienne n°7 bis Z.I La Charguia 1 Tunis. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 15-12-2021.

2021R03097FCCC2

Vente d'un fonds commercial

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2021, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 15/12/2021, sous le numéro de quittance n°M114486 et numéro d'enregistrement 21205674, M. Sami Ben Abderazek Aouini a vendu à Mme Fadia Bent Mounir Gafssi la totalité du fonds de commerce salon de thé dite Tapie Rouge sise à l'Avenue des Nations Unis - Hammamet avec ces éléments matériels et Moraux.

Toutes les appositions doivent être présentées chez l'acheteur Fadia Gadssi à l'adresse du local sise à l'avenue des Nations Unies -8050 Hammamet.

Dans les délais légaux à savoir 20 jours à partir de la date de cette publication.

Sachant que cette annonce a été publié au journal Al Chrouk en date de 18/12/2021.

2021R03103FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le contrat de donation par les notaires Alaasad Bsissa el son assesseur daté du 24/10/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 12/11/2021 reçu M091228 Mr Ali Ben Ammar Mahdaoui a donné à Mr Salem Ben Ali Mahdaoui et Mr Fathi Ben Salem Mahdaoui la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploiter au vente de fruits secs située à Swihel Zarzis 4170 son registre de commerce A20261312021 et son identifiant unique 02617905.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T à l'adresse du fonds de commerce.

L'annonce a été publiée dans les deux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 8/12/2021.

2021R03104FCCC2

Donation

En vertu d'un acte notarié de donation rédigé par les notaires Mahfoufdh Guizani et Samia Gzara en date du 24/11/2021 enregistré au Bureau des finances de Jemmal quittance n°M064599 comportant donation les Héritiers Omar, Adnane, Jawhar, Raja fils de défunt Mohamed Mechri donne et cède à leurs mère Hamida Bent Rjeb Gzara titulaire de la CIN n°05049377, la totalité du fonds de commerce destiné a la vente de prêt-à-porter objet de M.F : 0076167N exploité dans le local situé à l'avenue Farhad Hached Jemmal.

Les oppositions auront lieu entre les mains de Bénéficiaire et au dit local dans un délai de 20 jours à compter de la publication au jort.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 22/12/2021 sous le n°6374.

2021S01420FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente du 13/12/2021 enregistré à la recette des finances de Sahline le 13/12/2021 quittance n°M029283 enregistrement n°21201731 Madame Raja Bint Ali Sahraoui titulaire de la carte d'identité nationale n°06792496 résidente à rue Taib Mhiri Sahline a vendu à Madame Kenza Bint Mohamed Ben Yehya titulaire de la carte d'identité nationale n°06970855 résidente à l'Avenue Echahid Salah Snoussi à Sahline le Fonds de Commerce exploité Jardin d'enfants sis à rue Taib Mhiri Sahline à un prix de vente égale à sept mille dinars (7000.000).

La vente du fonds de commerce est publiée au journal "la Presse" du 21/12/2021.

Les oppositions sont acceptés chez Madame Raja Bint Ali Sahraoui titulaire de la carte d'identité nationale n°06792496 résidente à rue Taib Mhiri Sahline.

2021S01422FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/10/2021, enregistré à la recette des finances Khawarezmi Kairouan le 30/11/2021, quittance M074981, enregistrement n°21204452, Sonia Bent Abdelaziz Ben Ahmed Cheriti, titulaire de la carte d'identité n°07671265, a vendu à Khalil ben Noureddine Ben Ahmed Jeridi, titulaire de la carte d'identité n°11918519, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, nommé «Espace Santé», situé à rue Ibn Eljazzar Kairouan Nord.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le vendeur nommé ci-dessus.

Cet article apparaître aux journaux (Achourouk et le Quotidien) le 14/12/2021.

2021S01427FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente, signé par ses parties le 01/12/2021 et enregistré à la recette des finances d'Hammam - Sousse le 8/12/2021 sous le numéro 21205997 (quittance n°88004), Mr Taher Ben Barka titulaire de la carte d'identité nationale n°05549924 et titulaire de la carte d'identité fiscale n°1290056M a vendu à Mme Ons Bourkhis titulaire de CIN n°08479528 qui a acheté au profit de son frère Mohamed Ali Bourkhis titulaire de la CIN n°09344837, tout le fonds de commerce situé à Hammam - Sousse, Rue Hssin Ben Abdelaaziz, ce fonds de commerce se représente en une point de vente des équipements des maisons et tout autre types de commerce.

Les oppositions probables doivent être formulées entre les mains du Maître Nader Daouas l'avocat dans son adresse, à savoir, Rue Victor Hugo n°64, Trocadéro Sousse. Ces oppositions sont acceptées dans les délais du vingt jours (20 j) à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien 15/12/2021 et au journal Achourouk le 15/12/2021.

2021S01430FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/12/2021 enregistré à la recette des finances Gremda le 8/12/2021 quittance M082443 enregistrement 21202903 Monsieur Zouhir Feki cin 01231335, sis à l'avenue Bourguiba rue Chikh Krichen n°172 Elain Sfax à vendu à Monsieur Anouar Mkawar cin 11006267, sis à la route Saltnia klm 9 cité Malek Sfax le Fonds de Commerce exploité pour la charpenterie et la fabrication de meubles situé à la route Gremda klm 2 imm Fakhfakh magasin 07 Sfax.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds cédé dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente annonce est parue au journal Essabah le 16 décembre 2021.

2021X01498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebbi en daté du 13 décembre 2021 sous le n°21204945, quittance n°M107680 monsieur Ahmed Ben Ahmed Etounsi a vendu à Madame Refka Bent Mustafa Ayedi la totalité du Fonds de commerce exploité comme Pizzeria sous le Nom "Mester Food" au local avenue Habib Maâzoun Sfax immeuble Tabaroura les appositions seront reçues à l'adresse sus indiquées du Fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux quotidiens Essabah et le Temps du 16/12/2021.

2021X01502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de contrat de vente daté le 7/12/2021 enregistré auprès de la recette des finances de Nouvelle Matmata le 14/12/2021 sous n°13250906 quittance n°M009849, Mr Ellouz Zied résidant au cité el Izdihar 506 Gabès a vendu à Mme Benhassan Hala résidante au 02 rue Jilani Ben Hadj Saiid, Nouvelle Matmata Gabès le fonds de commerce situé au Sidi Hrich Bdoura 6040 Gabès, avec tout ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur Mme Ben Hassan Hala dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T

Cette annonce sera publiée au journal le Quotidien le 17/12/2021.

2021X01505FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 16-12-2021 enregistré à la recette des finances rte Tunis Sfax le 20-12-2021 sous numéro 21203966 reçu n°M085883, monsieur Mohamed Dawed, titulaire de la carte d'identité n°08781492 du 13-12-2019 à vendu à Mr Omar Hamza titulaire de la carte d'identité n°08889885 du 30-12-2019 le fonds de commerce exploité vente fruits secs.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sise à immeuble Ezzouhour 1er étager bureau n°10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié au Dar Assabah le 21-12-2021.

2021X01507FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 19/11/2021 et sous signature légalisée en date du 19/11/2021 sous le n°21204815 quittance n°M070920, Madame Issawi Sabeh demeurant à Sfax route Maazel Chekir km 6 Sidi Klifa Tayari a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à un local sis à Sfax à résidence Aycha Cité ennour à Madame Mofti Najeh Elkhir demeurant à Sfax Cité Ennour rue 2017 n°4.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressé à l'étude Maître Souid Ikram demeurant à Sfax 3 rue Patrice Lummuba immeuble Sfax City 4ème étage dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» du 18/12/2021.

2021X01508FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Maître Khaled Mahfoudh

Avocat auprès de la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble Intilaka 02 - bloc «D» Mezzanine n°10 - CP3000 Sfax

Tél/fax : 74 210 466

Code fiscal : 110896PAP000

Mr Slim Ben Mohamed Kaaniche commerçant - de Nationalité Tunisienne - né à Sfax le 19 décembre 1951 - résidant rue Taieb M'hiri n°33-à Sfax Tunisie C.I.N n°01000782 délivrée le 01 fev 1994 - RC n°A1142651997 code fiscal n°72782/P/A/C 000, informe le public qu'il a acquit tout le fonds de commerce sis à route Kaid M'hammed (rocade Bourguiba) avec tous ses éléments matériels et immatériels - Sfax de son propriétaire Ridha Ben Ayed de nationalité tunisienne - artisan commerçant, né à Sfax le 16 Juin 1962 résidant route de Teniour, rue Mehrez Ibn Khalaf n°07 à Sfax - Tunisie titulaire de la CIN n°01039365 du 10 octobre 1994. Cession faite par acte S.S.P en date du 12 novembre 2020 rédigé par Maître Khaled Mahfoud (avocat à Sfax C.I.N n°01260245 du 17/4/2018 - code fiscal : 110896P/A/P/000, contrat enregistré à la recette des finances «Larbi Zrrouk de Sfax» en date du 10 décembre 2021 sous le n°21203437 - reçu MO62981- Vente publiée au quotidien «Essabah» paru le 16/12/2021 sous le n°23214.

Les oppositions s'effectuent entre les mains du cessionnaire dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

2021X01510FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 02/12/2021, enregistré à la recette des finances Raoued le 3/12/2021 sous le Num 2120427 Quittance n°M083678 Monsieur Saber Slema c.i.n num 04795554 a cédé à la société speed well services (SARL) son identifiant unique est 1697589V représentée par son gérant la totalité d'un fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, destine à lavage des automobiles et ventes des accessoires auto, sis au 44 Avenue Mouasalet Jaafer Ariana, ainsi une copie de l'acte est déposée au cabinet de Maître Amel Romdhane Avocat à la cour D'appel.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'Avocate Maître Amel Romdhane au 42, Avenue Hadi Chaker Tunis - imm Ben Salah - 5ème étage bureau 21 dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T. Un avis similaire à celui a été publié au Journal le Quotidien le 11/12/2021.

2021403077FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14 septembre 2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 16 septembre 2021 quittance n°M053443, n° d'enregistrement : 21203439, les ayants droit feu Houcine Trabelsi : Meriam Dhakouani et Abir et Ahlem et Souad et Dhouha et Mostari tous héritiers de Houcine Trabelsi élisant domicile à Hafr Mhor La Pêcherie Bizerte, ont cédé à monsieur Rachid Ben Mohamed Ben Salah Toumi domicilie 43 route Ben Nigro Zarzoune gouvernorat de Bizerte, le fonds de commerce exploité au commerce de vente et maintenance des véhicules et équipements roulants dans le local sis Impasse Port la avenue Habib Bourguiba Bizerte. Toutes les oppositions doivent être notifiées au siège du fonds cédé et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la cession au journal officiel. L'acheteur déclare, en outre, qu'un extrait de la cession est publié au quotidien "Echourouk" paru le 19/11/2021 et que l'acte de vente est déposé au siège du fonds conformément à l'article 192 du Code de Commerce.

2021403085FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen le 16/12/2021 quittance n°M076846 enregistrement n°21205320, la Société CQG au capital de 17.000 dinars dont le siège social pont de Bizerte lotissement 193 route principale 2091 kalaaet Landous, R.N.E. n°1475546A représentée par son Gérant Belhassen Zbidi, a vendu à la société SOCOGES, au capital de 20.000 dinars dont le siège social est sis à la route de Bizerte km 4 route de Bizerte El Mnihla, Identifiant unique : 1742729, la totalité du Fonds de Commerce destiné au commerce de quincaillerie.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Hachem Arfaoui, Avocat à la cour d'appel sis au 83 Avenue Taieb Mehiri - Le Belvédère 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de l'annonce au JORT.

L'annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» le 18/12/2021.

2021403090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen le 16/12/2021 quittance n°M074682 enregistrement n°21205198, la Société SOCOMAB DHOUIB au capital de 12.000 dinars dont le siège social route de la chine El mnihla - Ariana, R.N.E. N°0823801D représentée par sa Gérante Sonia Elhakim, a vendu à monsieur Mohamed Abassi titulaire de la CIN n° 04622701 en date du 11/10/2013, la totalité du Fonds de Commerce destiné au commerce de quincaillerie.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation sis au 83 Avenue Taieb Mehiri - Le Belvédère 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de l'annonce au JORT.

L'annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» le 18/12/2021.

2021403091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 15/12/2021 élaboré par Maître Olfa Ben Abdelhafidh avocate à Tunis, enregistré à la recette des finances

les Berges du Lac le 15/12/2021 sous le n°21209497 Quittance n° M089523 Houyem Hachani, a vendu à Olwane Dammagh, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités au local n°6 rez-de-chaussée de l'immeuble Chourouk sis sur les Berges du Lac la Marsa 1053 Tunis, exploité pour tout commerce.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocat Maître Olfa Ben Abdelhafidh à l'adresse à l'Immeuble Luxor II Montplaisir 1073 Tunis dite dans les 20 jours à partir de la date de la parution de ceci au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Echourouk» le 18/12/2021.

2021403106FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 01/12/2021 enregistré à la recette des finances avenue de France Nabeul en date du 6/12/2021 quittance n°M069856; la société ETOILE AUTO sous le matricule fiscal n°5709981 représentée par son gérant Mr Badr Eddine Louhichi carte d'identité n°0425356 a cédé à la société BILEL AUTO ET ASSOCIERS, représentée par son gérant Mr Bilel Louhichi moyennant la somme de 5, 000,000 dinars déposées entre les mains du vendeur, jusqu'à l'expiration du délai légal Toute opposition sera effectuée au cabinet de Maître HABA Faycal, Avocat 19 Rue de La Libye Lafayette Tunis, tel : 71. 832.320. Cette annonce a été publiée au journal la PRSSE "2100415" (Ordre d'insertion 08/12/2021).

2021403108FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 8/12/2021 et enregistré le 15/12/2021 à la recette des finances Yassminet Ben Arous, sous le n° de Quittance n°M048566, Monsieur Tahar Ben Abdallah Ben Belgacem Jouini (son Matricule Fiscal n°1525687S, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à la Résidence Thouraya Avenue de la République La nouvelle Madina 2063 Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels et destiné à l'usage d'un café à Monsieur Oussama Ben Abdelhamid.

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal entre les mains de Maître Mohamed Abragh à son étude sise au 4 Rue Mahmoud Matri Mutuelle ville 1082 Tunis.

Une mention de cette annonce a été insérée au Journal Echourouk du 22/12/2021.

2021403114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistre à la recette des finances cité Ettadhamen 14/12/2021sous le n°21203631 quittance n°M056653 M Amir Elkhmouri sis à rue l'Arabie Saoudite Borj Elwouzir n°14 l'Ariana a vendu à M Foued Elbouzidi sis à cité Ali Bourguiba jardin Elmanzeh 2 Elmnihla la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels. Le dit fonds de commerce est exploité au local sis à Jebran Khalil Jebran n°07 Borj Elwoizir l'Ariana.

Cet avis a été publié à la page 7 journal le Temps du 18/12/2021 les oppositions au paiement du prix doivent être formes à la domicile de M Foued Elbouzidi Rue Jebran Khalil Jebran n°07 Borj Eloizir l Ariana, dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de République Tunisienne.

2021403117FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue Jazira Tunis le 7/12/2021 quittance n°M069073 sous le n°21303495 Mr Ridha Ben Said Ben Ghorbal, titulaire de la CIN n°03571066 a loué la totalité du fonds de commerce à Mr Slim Karchaoui titulaire de la CIN n°09149972 et dont l'activité est tout commerce sis Souk Lafa n°22 et 24 Tunis à partir de 1 Novembre 2021.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 19/12/2021.

2021T01233FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 31/8/2021 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo - Sousse le 13/12/2021 sous le numéro 21303748 quittance numéro M053035; Monsieur Ali Ben Fraj Abdallah, CIN 02996198, sis n°3 rue Omar Ibn Khatab Kalaa Kbira - Sousse loue à Madame Soumaya Bent Mokthar el Kateb sise à n°223 rue des orangers Khezama Sousse, tout le fonds de commerce (éléments incorporels) exploité comme bureau de change sis Av Khezama - Khezama Est. Cette annonce est publiée au journal Essahafa le 17/12/2021.

2021S01417FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes du contrat de location d'un fonds de commerce identifiable par signature le 25 novembre 2021 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 7/12/2021 sous le numéro 21302303 quittance n°M046766 a loué à Mr Slim Ben Abdeassatar Bouriou de madame Tunis Bent Ali Gouti épouse Houseyni la totalité du fonds de commerce sis à la rue de pékin cité Erriadh 5 Sousse exploité en café sous le dénomination «café Yassine » avec tous ces éléments corporels et incorporels pour une période de cinq ans commence en 25/11/2021 et se termine en 24/11/2026. Ce contrat sera annoncé dans le journal AL Shorouk et le Quotidien le 15/12/2021 selon le récépissé accompagnant ce.

2021S01428FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Location gérance)

Par acte sous seing privé daté le 02/12/2021, avant légalisation de signature le 3/12/2021 et enregistré à la recette des finances Sfax le 14/12/2021 sous le numéro 21306204 Monsieur Mounir Fehri au profit de Monsieur Moez Fehri en vertu d'une procuration et Monsieur Mohamed Adel Mesfar, ont loué le fonds de commerce exploité dans le local situé à Rue Majida Boulila Avenue Ibn Al-Jazzar Résidence Al Yasmin Sfax, à Monsieur Aadennaceur Ben Moussa et ce pour l'exercice de l'activité d'un café de 1ère catégorie. Les

oppositions devront être déposées chez Monsieur Mounir Fahri demeurant à Rte Sidi Mansour Km9 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce dans le Journal officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabah n°23215 page 13 et au journal le Temps n°15522 page 10.

2021X01503FCCC3

Location gérance libre

Selon contrat de location gérance libre enregistré à la recette des finances à la Marsa en date du 8/11/2021 sous le numéro 21306448. Samia Tebourski a loué à la société SR Flow en cours de constitution le fonds de commerce sis au n°16 rue Salahddine Bouchoucha Sidi Bousaid exploité en bureau d'étude pour une période de trois ans qui commence le 15/11/2021.

Annonce est publiée dans le journal quotidien Le Quotidien en date 22/12/2021.

2021403103FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Déclaration

Nom : Association tunisienne pour l'enseignement préscolaire

Sujet : éducatif, culturel

Adresse : Ecole privée "Al BayenSchool"

Rue Bouazizi n°01, Immeuble dar Assabah, El Menzeh 1 Tunis

Objectifs : - lier des relations de partenariat avec des associations, des organisations et des ministères ayant des objectifs similaires

- Contribuer à assurer la communication entre l'établissement éducatif et les parents

Personnes physiques tunisiennes de l'association :

- Ammar Lammouchi : Président de l'association

- Belgacem Hammami : Vice-président

- Souad Essouri : Secrétaire générale

- Afifa Oueslati : Trésorière.

2021T01220APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires de la Résidence "El HAMD"

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires du 4 août 2021 signé par le président du syndic et enregistré le 14 septembre 2021 à la recette des finances El Menzah 6 sous le NR 81705485 (reçu M085579) et suite à l'accord de la municipalité de l'Ariana NR 4516 du 13/12/2021, le syndicat dès propriétaires de la Résidence EL HAMD situé à Riadh Al Andalous s'est constitué et sera diriger par la société Immobilière NOUR EL HAMD représentée par son gérant Monsieur Neder Benzarti.

2021R03096APSF1

Constitution d'un syndic

Nous sommes les propriétaires de résidence Bayram sis à Chatt Mariem, Sousse.

Et après l'exécution d'une réunion en date du 28 août 2021, on a voté que :

- Mr Mounir Moueman, chef du Syndicat.

- Mr Kamal Gafsi, trésorier.

- Mr Mohamed El-Hadi Belhaj Salem, secrétaire général.

Cela fait l'objet d'un terme de réunion est enregistré à la recette des finances Akoude sous le numéro : 25964 du 14 octobre 2021.

2021S01421APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat El Wouroud 3

Aux termes du procès-verbal de la réunion à la date du 14/11/2021 enregistré à la recette des finances Douar Hicher sous le n°21701985.

Il a été convenu d'élier les membres du syndicat et de nommée :

Président : Faouzi Hedhli

Manager Financier : Oumaima Bousnina

Secrétaire Général : Chrifa Othmani

Les autres participants sont des membres.

2021T01229APSF2

Syndicat des propriétaires des de la résidence le Colisée :

Suite à la tenue de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat des propriétaires de la résidence «le colisée» à el Manar II rue Taher Ben Ammar le 7 novembre 2021, et en vertu du procès-verbal enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 le 8 décembre 2021, sous le n°21804232, quittance 82051. Il a été décidé d'élire :

- Président : Adel Ben Youssef

- Vice-président et Trésorier : Ghezaiel Riadh

- Membre : Nayli Mohamed Mehdi.

2021T01238APSF2

Renouvellement de Bureau de Syndic

Résidence Jed et Jasseb - El Mourouj 6

Suivant PV daté du 7/02/2021 enregistré à la recette des finances El Mourouj du 6/4/2021 sous le n° 21801569 quittance n°M024231 et suivant décision de la municipalité d'El Mourouj le 24/9/2021 sous le n°21/5652 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic copropriétaire.

Nom du Syndic : Syndic de Résidence Jed et Jasseb

Siège : El Mourouj 6

Direction :

Mr Anis Baazaoui : Président

Mr Slim Rezgui : Trésorier

Mr Najmeddine Ebdelli : Secrétaire général.

2021T01242APSF2

Nomination d'un nouveau bureau

Résidence Carthage palace

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 8 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 15 novembre 2021, quittance n°M106833 enregistrement n°21809634 il a été décidé la nomination d'un nouveau bureau du syndic pour la période 2021-2022 et 2023 comme suit :

Président : Majdi Sayadi

Trésorier : Ridha Kerkeni

Secrétaire général : Aymen Ben Yaala.

2021T01243APSF2

Election du Bureau du syndicat d'immeuble

En application des pv. Partiels des escaliers de l'immeuble sahel sis à la Rue Ressas El Menzah 1 Tunis il a été tenu une assemblée finale le 28 novembre 2021 telle qu'enregistré à la recette des finances en date du 15 décembre 2021 reçu 74139 et il a été nommé le bureau suivant :

1- Adnene Ben Ezzine : Président

2- Mehdi Ben Said : Trésorier

3- Maha Ben Ezzine : Secrétaire générale

4- Samira Kouka et Samir Kraiem : Membres.

2021R03105APSF2

Election d'un nouveau bureau de syndic

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndic des copropriétaires «SYNDIC LES PARCS» 27 Av. Mustapha Hjaej 2080 Nlle Ariana tenue le 19/9/2021, enregistré à la recette de finances sise à la cité administrative Ariana sous le n°21706475 reçu n°M110146 ont été élus :

Mr Mongi Tahri : Président

Mr Mohamed Hachani : Trésorier

Mme Sana Bel Arbi : Secrétaire générale.

2021403098APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Le saisissant : la Banque internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, société anonyme, Identifiant unique au registre national des entreprises 000110F, sise au 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1002 Tunis.

Le saisi : 1/ BOUNAGUA FRIGO SARL en la personne de son représentant légal, Inscrite au registre du commerce du Tribunal de première instance de Nabeul sous le numéro B0727952009, MF : 1094698 X, sis à la rue Baraket El Sahel Nabeul.

2/ Ridha Bounagua gérant de société demeurant au 01 rue Jalel Eddin El Assyouti cité Sidi Amor Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Dorra Fazaa, avocat auprès de la cour de cassation, MF : 000/P/A/795246N, demeurant au 11 Avenue Habib Thameur troisième étage cabinet 3.2 Tunis

Le bien à vendre : les 617,666 parts indivises objet du titre foncier 592299 Nabeul dénommé «warda28» consistant en une parcelle de train constructible de forme rectangulaire d'une superficie égale à 577m² sis à la rue Jaleleddine el Asiouti Nabeul dans une agglomération de constructions récentes composé dans la partie est d'un entrepôt vaste d'une superficie couverte de 205m² d'une terrasse extérieure d'une superficie de 40 m² et d'un patio d'une superficie de 49m²; la partie ouest se compose d'un jardin de façade d'une superficie de 28 m²; d'une véranda et d'un bâtiment moderne composée de trois pièces, un séjour ; une cuisine, une salie de bains, un couloir d'une superficie couverte de 204m² alimenté en électricité gaz et eau courante l'immeuble est grevé d'hypothèques détaillées dans le cahier des charges et le rapport d'expertise, le bâtiment est limitrophe aux propriétés de Chokri Dhwaifi, Hassan Hizaoui, Mahfoudh Kachroudi et les héritiers de feu Fehri Daas.

Mise à prix : cinq cent soixante mille cinq cent soixante-dix dinars et six cent soixante millimes (560.570,660 DT) la mise à prix initiale ayant été rabaissée de 40% ; la nouvelle mise à prix s'élève à trois cent trente-six mille trois cent quarante deux dinars trois cent quatre-vingt treize millimes (336.342.396 DT) prix auquel seront ajoutés les frais privilégiés de deux mille six cent soixante deux dinars neuf cent quarante et un millimes (2662,941 DT) ainsi que tous les autres frais qui seront comptabilisés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : le mercredi 19 janvier 2022 à partir de 9 heures devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à l'avenue Tayeb Mhiri.

Visite de l'immeuble : Chaque jour de 8 h du matin à 18 h.

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers doivent en outre obtenir la licence du gouverneur.

2021T01232VEPA1

Extrait de vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Le créancier poursuivant :

Monsieur Salah Ben Mohamed Ben Brahim Chorfi commerçant au 2 rue de Tunis Jendouba, élisant domicile à l'Etude de maître Lotfi Marzouki Avocat à la cour de cassation 13 Rue Khaled Ibn el Walid Jendouba.

L'avocat poursuivant :

Maître Lotfi Marzouki Avocat prés la cour de cassation 13 Rue Khaled Ibn el Walid Jendouba.

Le débiteur saisi :

Monsieur Rachid Bin Mustafa Bin Mohammad Mohsni, commerçant domicilie à rue Abi Firas Al Hamadani Jendouba.

Description de l'immeuble d'adjudication :

Il sera vendu aux enchères publiques un immeuble saisi objet du titre foncier 3794 Jendouba d'une

superficie de 282 mètres carrés, situé à l'intersection des rues Ibn al-Muqaffa et rue Khamis al-Hajr et qui comprend au rez-de-chaussée 4 boutiques destinées au commerce, la 1ère non encore exploitée et les trois autres constituées par un salon de coiffure, un commerce de fruits secs et un commerce de vêtements et cela. En plus d'un café avec un studio, l'immeuble comprend aussi un étage supérieur de 3 chambres, un salon, une cuisine, une salle d'eau et des escaliers, la vente aura lieu par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Jendouba situe à l'avenue H. Bourguiba à Jendouba le mardi 18 janvier 2022 à 9 heures du matin et suivant, la mise à prix est de 572 500.000 dinars. La visite des lieux peut avoir lieu tous les jours de la semaine de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Les étrangers qui veulent participer aux enchères doivent obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2021T01234VEPA1

Vente aux enchères publiques

1. Avocate poursuivante : Maître Beldi Leila, avenue Habib Bourguiba El Kef; matricule fiscal : 779591/K.

2. Poursuivante : Ali El Meki Ben Achour Samaali ; agriculteur demeurant au Kalekh oued Essouani El Kef.

3. Partie poursuivie : Imed Ben Eraiss Essalami, agriculteur demeurant au Kalekh Oued Essouani El Kef.

4. Immeuble saisi : toutes les parts indivises appartenant à monsieur Imed Ben Eraiss Essalami entant que partie poursuivie et qui sont fixées de 1.55556 parts du titre foncier n°10641 El Kef nommé «Mohamed Lahbib» qui est composé de la parcelle n°02 du plan divisionnaire du titre foncier n°4885 El Kef situé à la zone d'irrigation publique de Oued Essouani Kef Est El Kef et dont la superficie totale est de 18 hectares 29 ares 82 centiares.

5. Mise à prix : a été fixé de douze Mille quatre vingt dix sept dinars deux cents millimes (12.097.200 dt) outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6. Date et lieu de la vente : Lundi vingt quatre Janvier deux mille vingt deux (24/01/2022) à partir de 9 heures du matin devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance du Kef.

7. Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs et plus amples renseignement s'adresser à l'étude l'avocate poursuivante.

2021R03102VEPA1

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de la créancière : LA SOCIETE COMMERCIALE TUNISIENNE S.A sise à la zone portuaire Radés RC n°B133821996 inscrite auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis.

Contre la partie saisie :

Mr Sami Ben Mabrouk Ghadghadi, Tunisien, titulaire de la C.I.N n°05018392 délivrée le 16/8/1995 Ouvrier à l'étranger, demeurant à l'Avenue Habib Thameur n°11 Hammam-Lif.

A la diligence de : Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sise au 24 Rue du Caire - Tunis MF : 1598377 /G

Immeuble à vendre : La totalité de la propriété dénommée «ESSAADA» objet de TF n°73814 Tunis sise à la délégation de GAMARTH, gouvernorat de Tunis, sise à la rue Hassan Hosni Abdelwahab, Parcelle: n°1 d'une superficie totale de 653 m², à usage d'habitation, composée de :

Rez-de-jardin d'une superficie couverte de 311 m² à usage de dépôt

Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements de S+3 chambres + SB + cuisine dont un est loué, d'un studio et d'un duplex

Etage d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements dont un est loué,

Alimentée de chauffage central, eau, électricité et gaz, reliée aux eaux usées.

Mise à prix : le prix de l'immeuble a été évalué à (1.427.990, 089DT)

Date et lieu de la vente : Mardi 25 Janvier 2022 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Tunis.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sis au 24 Rue du Caire - Tunis

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2021R03108VEPA1

Vente immobilière

Poursuivant : Abdelkader Ben Salem dit Amor Himrit, journalier, résidant 62 Rue des Byzantins cité Okba - Route de Haffouz Kairouan.

Partie saisie :

1) Rafika Bent Salem dit Amor Himrit sans profession.

2) Son frère Hédi, journalier

3) Son frère Mounir, journalier, tous les trois résidant Rue Ali Ouarrak El Mansourah Kairouan

4) Mokhtar Ben Férid Essati, journalier.

5) son frère Maher, journalier, tous les deux résidant 394 Rue Abou Moslem Khourassani cité Ennasr Route de Haffouz Kairouan.

6) Abderrahim Ben Ali Himrit, journalier résidant Rue du Danemark - Kairouan.

Avocat chargé de la poursuite : Maître Lotti Ben Abid avocat prés la cour de cassation son étude est sise à la rue Chebbi Kairouan.

Immeuble objet de la vente : immeuble ouvrant au nord objet du titre foncier n°59600 Kairouan dénommé «HIMRIT» composé de la parcelle n°210 du plan de partage du

titre 3392 Kairouan superficie 298 m². Il est sis à la Rue Ali Ouarrak cité El Mansourah Kairouan et composé d'un rez-de-chaussée composé de deux logements dont l'un comporte un garage ouvrant au nord et de deux logements au premier étage. L'immeuble est situé au sud par Ahmed Sassi et Mohamed Laayouni à l'est Ali Mtiri au nord Rue Ali Ouarrak à l'ouest par Abdelaziz Jriou.

Mise à prix : 215.670,000 Dinars Selon l'estimation de l'expertise rédigée par l'expert en bâtiment Abderrazak Trad en date du 13/7/2020 suivant l'ordonnance sur requête n°95411 en date du 6/3/2020 du président du tribunal de première instance de Kairouan.

Date de l'adjudication : La vente se tiendra à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan et ce, le lundi 31/01/2022 à partir de 9 h du matin.

Visite : La visite pourra se faire à tout moment. Pour de plus amples renseignements prendre contact avec l'étude de l'avocat chargé de la poursuite.

2021S01425VEPA1

Vente aux enchères publiques après la réduction de la mise à prix

Maître Ayadi Abdelfateh

Partie poursuivante : Anis Besbes demeurant à route Mahdia Km 04 Markez Kaanich Sfax, domicile élu cabinet de Maître Ayedi Abdelfattah.

Partie saisie : Nommene Ketata demeurant à Nahj Okba Ibn Nafaa Sakeit El Zit Sfax.

L'immeuble destiné à vendre : L'ensemble du terrain est de forme rectangulaire, situé sur route Tunis Mile 6, n°196, Sakiet El-Zeit, Sfax, avec une villa et 02 garages. Les côtés ouest est de 25 mètres, et de l'ouest de la qibla est de 16,70 mètres, mètres, et d'Al Jawf est de 16,50 mètres la superficie totale et de 415 m, entouré de murs sur les quatre côtés. Il est délimité à l'est par une route d'environ 4 mètres de large, depuis son entrée, et d'Al-Jawf, une route de 6 mètres de large, depuis son entrée également, et à l'ouest par Hicham Qatata et la qibla de Kamal Qatata. La superficie de la villa est d'environ 170 m, et la superficie des deux garages est d'environ 46 m.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax la matinée du lundi 24/01/2022 à partir de 9 heures du matin.

Mise à prix : 108,789.600 DT après la réduction de la mise à prix.

Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif pour plus de renseignement contacter le secrétaire de la cour de première instance de Sfax où déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2021X01506VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement du prix de 40 %

Cabinet Maître Merghmi Antar

Avocat

11 Rue Sakiat Sidi Youssef Jendouba

Tél : 97.921.612

Partie poursuivante : Anis Ben Mahmoud Ben Ahmed Triki Titulaire de C.I.N n°07761585 délivrée le 22-6-2020 demeurant Rue Iben Zaydoun n°38 cité Ennakil 2 Jendouba.

Parties saisies : 1) Ftima Bent Mouhamed Ben Rabeh Ben Belgacem Triki 2) Karem Ben Mahmoud Ben Ahmed Triki 3) Amira Bent Mahmoud Ben Ahmed Triki 4) Hanen Bent Mahmoud Ben Ahmed Triki 5) Sonia Bent Mahmoud Ben Ahmed Triki, demeurants Rue Iben Zaydoun n°38 cité Ennakil 2 Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Merghmi Antar Avocat près la cour de cassation demeurant au 11, Rue Sakiat Sidi Yousef Jendouba.

L'immeuble saisie : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°19401 Jendouba sis à Cité Ennakil 2 Rue Iben Zaydoun n°38 Jendouba la superficie globale du terrain est de 576 m². L'immeuble contient une maison et un studio. La superficie de la maison est de 164 m², elle contient 4 chambres à coucher un salon une cuisine et une salle de bain. La superficie du studio est de 37 m², il contient une chambre à coucher un salon une cuisine et une salle de bain.

Mise à prix est fixée à 270.140.000 dinars après rabaissement du prix de 40 %.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 18 janvier 2022, à 9h devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de Première instance de Jendouba. La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant total. La mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur. La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine où se trouve l'immeuble et pour de plus amples renseignements contactez l'avocat poursuivant ou le tribunal de P.I de Jendouba.

2021403089VEPA1

Vente aux enchères (réduction 40%)

Maître Nizar Snoussi

Avocat auprès de la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplatsir Tunis

MF : N°1148045KAP000

Partie saisissante : Amen Bank en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis.

Partie saisie : Mohamed Noureddine Ben Mohamed Chérif dit Mokrani tunisien, titulaire de la CIN n°00725995, demeurant au 1 rue 2 Mars Manouba en sa qualité de» caution hypothécaire de la société Carthage Leather.

Descriptif de l'immeuble : villa édifiée sur un terrain de 1420 m² soit les 1420 parts indivises dans le TF 59435 Ariana sis rue Sidi Bouchoucha à Manouba composé d'un RDC et un étage de 280 m² couverts chacun avec un local de 600 m² couvert exploité comme usine de biscuit loué à un tiers ainsi que qu'une dépendance de 20 m².

La mise prix :

Neuf cent trente sept mille deux cent Dinars (937 200,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 19/01/2022 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ere instance de Mannouba au Plais de la Justice route Oued Ellil.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2021403095VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben ARBIA ASMA

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B 1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel/Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : Najia Bent Ali Ben Othmen Brayek demeurant à Ezzaabtya, Gouvernorat de Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°17653 Gafsa d'une contenance de 10000m² et la totalité de la propriété objet du titre foncier n°15998 Gafsa d'une contenance de 32714 m² sise à Errhiba Ezzaatiya, Gouvernorat de Gafsa.

Prix de la vente : 89378,400 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 17/01/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021403096VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation d'un mandataire de justice

En vertu du jugement en référé, rendu par le tribunal de première instance de Sousse, en date du 30/11/2021 concernant l'affaire n°60391. M.Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle Sousse (Tel : 99 961 170) est désigné mandataire de justice à la direction de la société Land car's, titulaire de l'identifiant fiscal n°1558354/C/M/000 et sise à l'avenue de la République n°21 à M'Saken pour procéder à sa gestion jusqu'à la date de sa dissolution.

2021S01423VEPA2

Avis aux créanciers

La décision d'autoriser l'ouverture des procédures de distribution des deniers.

Le juge chargé de la distribution des deniers au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 dans l'affaire n°149 en date du 13/12/2021 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers déposée à la Caisse de Dépôt et Consignation sous le n°M002364 en date du 16/01/2019 d'un montant de 47 320,000 dinars, en vertu de la demande de distribution présentée par maître Slim Bouassida pour le compte de Abdelkader Fgaier en tant que syndique de la faillite de la société le tigre de confection de vêtements prêt-à-porter contre les débiteurs Khaled Mallouli et Samir Mallouli et les autres créanciers déclares dans l'ordonnance sur requête de consignation.

De, ce fait, et en vertu de l'article 468 du cpcc «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, il peine de nullité, être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2021X01504VEPA2

Avis

En vertu de la décision redue par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 9/6/2021, il a été décidé la clôture des travaux du mandataire judicaire sur les biens du défunt El Hédi Ben Ahmed Ben Houssine Mejrissi.

Toutes intéressés peuvent contacter le mandataire judicaire Mr Mokded Zoghlami, au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. (tel 71.889.549).

2021403100VEPA2

Avis de vente

SOCIETE EDGAR PLUS SARL

Klm 3.5 route de Bizerte Tunis

RC : B2459402010

MF : 1143252T

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de l'Ariana en date du 16/12/2021, le contrôleur d'exécution propose la cession des éléments corporels de LA SOCIETE,

Ceux qui sont intéressés par cette offre, peuvent retirer le cahier des charges contre payement de 50 DT non restituables auprès du bureau du contrôleur d'exécution Mr Mokded Zoghlami demeurant au centre Dorra bloc A bureau n°2 Elmanar 3 Tunis Tél. : 71 889 549 / 22.812.295

La date limite d'envoi des offres est fixée au 17 février 2022 le cachet de la poste faisant foi.

2021403101VEPA2

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire

Société Mahreb Emballage Plus, SARL

Capital social : 1 000 000 dt

Siège social : 10, Avenue de la Gare Zone Industrielle Mégrine 2033

Identifiant Unique : 1266695Z

En vertu de la décision d'ouverture d'un règlement judiciaire rendu du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 02 décembre 2021 dans le dossier n°311, il a été décidé :

- La déclaration de la cessation de la Société Mahreb Emballage Plus de paiement de ses dettes. Et par la suite l'ordonnance de l'ouverture d'une procédure de Règlement judiciaire pour la société, avec l'ouverture d'une période d'observation pour une période de neuf mois, prorogeable une seule fois".

- La désignation de Monsieur Montassar Mansouri en tant qu'Administrateur Judiciaire sous le contrôle du juge-commissaire au tribunal de première instance de Ben Arous Mme Hajer Derouiche.

Les créanciers doivent s'assurer de l'inscription de leurs créances antérieures à la date d'ouverture de la procédure de redressement judicaire, et ce conformément aux dispositions de l'article 445 du code de commerce.

Les déclarations des créanciers seront reçues à l'adresse du bureau de l'administrateur judiciaire : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1082.

Tel : 22 100 099

2021403109VEPA2

Avis aux créanciers

Décision de nomination d'un mandataire de justice

Société LA ROSA METAL SARL

Siège social : Cité Aouled Abderrahim, 1240 Feriana

Identifiant Unique : 1489835E

En vertu de l'Arrêt rendu par le président du tribunal de première instance de Tunis, le Superviseur des mandats de justice et de la liquidation et des biens confisqués en date 3 décembre 2021 il a été décidé :

La désignation de Mr Montassar Mansouri en tant que Mandataire de Justice de la Société LA ROSA METAL SARL pour la diriger et gérer jusqu'à fin du motif légalement et sous le contrôle du juge-commissaire.

Adresse du mandataire de justice : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1082.

Tel : 22100099

2021403110VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation des actionnaires

TOPIC S.A

Société anonyme

Au capital de 13.365.050 dinars

Identifiant unique : 0716915P

Siège social : Immeuble «DAHMANI» Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Le conseil d'administration de la société de «TOPIC» informe tous les actionnaires de la société qu'une assemblée général ordinaire aura lieu le jeudi 20 janvier 2022 à 10 heures au siège social de la société sis à Tunis Immeuble «DAHMANI» Centre Urbain Nord, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions relevant des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6. Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

7. Allocation des jetons de présence pour l'exercice 2020 ;

8. Quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2020;

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2021403086SANB3

Convocation de l'AGO

SERVICOM INDUSTRIE

SA au capital social : 8 150 000 DT

Siège social : 06 Cité dalila 1er étage Jbel Ouset Zaghouan

IU : 1356300QAM000

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM INDUSTRIE SA sont convoqués à la réunion de l'AGO qui se tiendra le 18/01/2022 à 14 Heures au siège pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2020.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

7. Pouvoirs.

2021403092SANB3

Convocation à l'AGO du 14 janvier 2022

LES LABORATOIRES SAN HYGIENE

Société anonyme

Capital social : 900.000 dinars

Siège social : 3, Rue Tatouij El Ouerdia 1- 1009 Tunis

MF : 1456750W

Les actionnaires dans le capital de la société SAN HYGIENE sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire et ce le vendredi 14 janvier 2022 à 10h au siège social de la société SIM SICAR sis au 67 Rue Alain Savary - Cité Jardins 2 Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Approbation des modalités de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

- Lecture et Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2020.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente à l'exercice 2020.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2020.

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2021403097SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERVICOM PREFA SA

Société anonyme

Au capital social 7 500 050 DT

Siège social : LOGT Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid

Matricule fiscal : 1406872 D/A/M/000

Les actionnaires de la société SERVICOM PREFA SA ont décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 25 Janvier 2021 à 14H au siège de la société SERVICOM 65 rue de l'énergie Charguia I 2035 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant:

1. Entériner la date de la tenue de la présente assemblée

2. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice.

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

8. Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoir pour formalités.

2021403102SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE»

S.A. au capital de 6.760.000 DT

Siège social : Imm. El Wifek - Bloc A23 Rue Abderrahmen Azzem

Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 1015819Y

Les actionnaires de la société Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 20 janvier 2022 à 10 H au siège social de la société B.H. EQUITY à Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation, s'il y a lieu, du délai et du mode de déroulement de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.

3. Lecture des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

4. Approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers et du Rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2019.

5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées prévues à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020/2021/2022.

9. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020/2021/2022.

10. Pouvoirs pour formalités.

2021403104SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0001336C

Le Conseil d'administration tenu le 17/12/2021, convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 20 janvier 2022 à 9 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Modification de la dénomination sociale;

2/ Cessions d'actions;

3/ Adoption des statuts mis à jour;

4/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2021403112SANB3

Convocation aux assemblées générales extraordinaires

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie Distribution

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoued 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0323601P

Le Conseil d'administration tenu le 17/12/2021, convoque les actionnaires :

- A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 20 janvier 2022 à 10 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour;

1/ Modification de la dénomination sociale;

2/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

- A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 20 janvier 2022 à 11 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Cession d'actions;

2/ Adoption des statuts mis à jour ;

3/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2021403113SANB3

SOCIETE GRATING INDUSTRIES

Société anonyme

Au capital de 2 800 000 Dinars Tunisiens

Siège social : 04 Rue de Touraine 1002 cité jardins

Identifiant unique : 1393349S

Les actionnaires de la société GRATING INDUQTRIES sont convoqués pour l'assemblée générale

ordinaire devant se tenir le 18/01/2022 à 11 h à l'usine sise aux Z.I Bouarada II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivante :

1- Entériner le monde de convocation et le retard dans la tenue de l'AGO appelée à statuer sur l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 31/12/2019.

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019

4- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos 31 décembre 2019.

5- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs

8- Fixation des jetons de présence.

9- Point divers.

2021403118SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "SOMETAL"

SARL au capital de 60.000

Siège social : Zone Industrielle Poudrière 2 - Sfax

Messieurs actionnaires de la société "SOMETAL" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 29 janvier 2022 à 16 heures au siège de société «SOMETAL» Zone Ind. Poudrière 2 Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports commissaire au compte à fin 2020.

- Lecture rapports financiers à fin 2020.

- Approbation de ces rapports 2020.

- Quitus au gérant commissaire au compte à fin 2020.

- Questions diverses.

2021X01495SRLB3

Autres sociétés

Avis

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de services agricoles "ELAMEL" à Kondar, informe ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le 11 janvier 2022 à neuf heures du matin au siège social se la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration de l'année 2020.

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2020.

3) Discussion et approbation des rapports et accord de quitus aux mandataires.

4) Actualisation de la liste des adhérents.

5) Répartition des excédents de l'année 2020.

Observation :

1) Tout adhérent a le droit de consulter les rapports du conseil d'administration à partir du 3/01/2022 au siège de la société.

2) La présentation des candidatures au conseil d'administration est ouverte du 20/12/2021 jusqu'à midi du 31/12/2021. Tout adhérent désire présenter sa candidature doit payer le montant de cinq parts sociales comme garanti de gestion.

2021S01424SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Salha Ben Mohamed Ben Hmida Kaabir ép. Hamed Kaabir, titulaire de la CIN n°06751846 déclare la perte de l'acte de propriété n°15/18594 du 22/9/2011 objet du titre foncier n°41288 Monastir sis à l'Avenue Habib Bourguiba - Menzel Nour Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°1374 le 16/12/2021 par le poste de police de Menzel Nour.

2021S01419DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Madame Mabrouka Bent Mahmoud Fatnassi, titulaire de la carte d'identité n°01967948, déclare la perte d'un titre de propriété n°4103, objet du titre foncier n°43697 Kairouan, nommé «Basma» sis à Baten Kairouan Nord, gouvernorat de Kairouan en possession de son défunt père Mahmoud Ben Abdallah Ben Ali Fatnassi».

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale Mansoura Kairouan Nord n°2617, le 11/11/2021.

Cet article apparaître aux journaux (Chourouk et le Quotidien) le 17/12/2021.

2021S01426DIVD2

Avis

Mr Ahmed Ben Karim Ihsen Aiken titulaire de la C.I.N n°13221489 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 420m² à la route d'aéroport km 7 Sfax

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires, Ahmed Maaloul et Ridha Koubaa.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X01496DIVD2

Avis

Les dames Saloua Bent Hamed Khmekhem titulaire de la C.I.N n°01060547 et Noura Bent Boubaker Ghorbel titulaire de la C.I.N n°01099699 et Nawel Bent Boubaker Ghorbel titulaire de la C.I.N n°01290117 avisent étaient propriétaires d'une parcelle de terre d'une superficie de 799m² renfermant une construction à la route de Teniour km 6 Sfax

Que leurs titre de propriété étant perdu, elles veulent en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Melek Medhioub et Moncef Ktata

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X01497DIVD2

Avis

Mr Mohamed Youssef Gargouri annonce qu'il a perdu l'acte de propriété de lui et de sa sœur Malika d'un terrain de 1104 m² à Khmara Ghdhabna Mahdia est effectuée par l'acte de donation a daté, le 25/4/2018 et enregistré le 02/5/2018 n°M029998 à l'attestation de deux notaires Yassine Rbeai et Neji Baklouti, et il désire se faire oeuvrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2021X01499DIVD2

Avis

Mr Omar Ben Rabeh, annonce que le lieu de son contact, le cabinet du notaire Shaima Khleifi, situé à 5 bis rue André Amber Ariana, informe qu'il a perdu le titre de propriété n°1302/09 relatif à l'immeuble dénommé «Yassin» n°29417 Ariana, situé dans la délégation de la Soukra, ainsi quiconque revendique le droit dudit bien ou qui a un droit réel contre lui doit s'opposer à l'Office de la Justice dans un délai d'un mois à compter de la date de cette annonce.

2021403094DIVD2

Le public est informé que la société «EL Mthanin D'huiles D'olives» dont le siège social est situé à Elfateh délégation Bouhajla du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n°14687 en date du 02 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'extension d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Elfateh délégation Bouhajla du gouvernorat du Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Bouhajla.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Badil Ammari situé Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°8532 en date du 30 juillet 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à El Ktitir de la délégation Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Bouhajla.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Naceur Riahi situé Rouisatt Chebika du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°13576 en date du 11 Novembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Route Oueslatia Rouisat de la délégation Chbika du Gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Chbika.

Toutes les réclamations que, les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Chbika ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Mustafa Mtiraoui situé Echraytia Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°13993 en date du 18 novembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'extension d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Echraytia nord de la délégation Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de Bouhajla.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021T01112FCCC2 paru au JORT n°112 du 30/11/2021 page 2651.

Lire : Par acte sous seing privé du 12/11/2021

Au lieu de : Par acte sous seing privé du 12/9/2021

Le reste sans changement.

2021T01236RECZ9